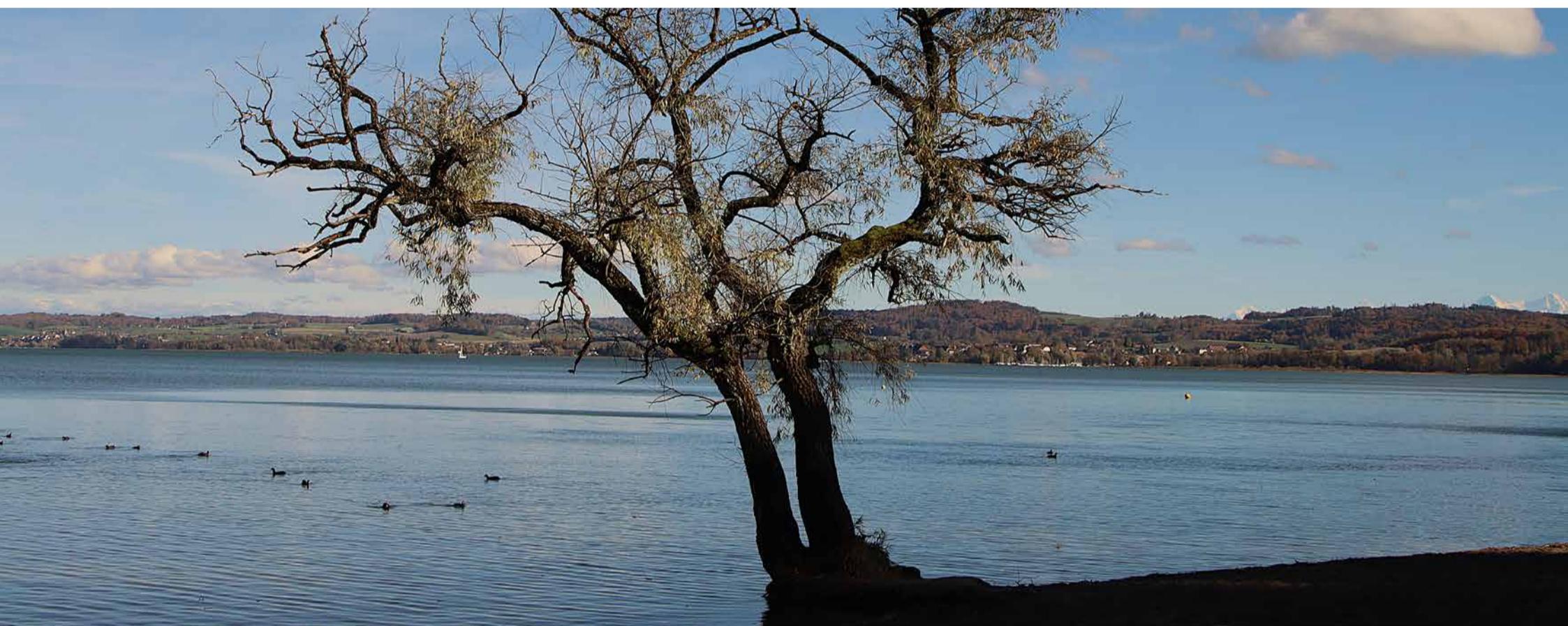


Le Vullierain

Informations officielles



Commune de Vully-les-Lacs



Editorial

« Il est dommage que l'on ne s'efforce pas de tendre la main à ceux qui pourraient se relever. »

Harriet Beecher-Stowe « La Case de l'oncle Tom » (1852)

Elles ont quitté de bonne heure leur village de Montmagny pour la bonne cause et « tendre la main, afin d'aider certains à se relever ». Mary et Marlyse sautillent sur place, « il fait cru ce matin. Mais l'année dernière, il avait gelé et ça piquait encore plus », constatent-elles en chœur avec un large sourire.

Du cœur, elles en ont, et également les cartons qui vont avec. Une petite liste de produits de première nécessité est proposée aux clients qui entrent dans le commerce de Salavaux, juste quelques suggestions pour venir en aide à moins bien lotis que soi. Les passants jouent le jeu, conserves, pâtes et même des bonbons pour les enfants, pour redonner de la joie.

« Il fut un temps où il suffisait de tendre la main, « à vot'bon cœur M'sieurs, dames ! »

Une trentaine de bénévoles se relayent toute l'année entre Avenches et le Vully pour apporter un peu de chaleur à un Noël qui n'est pas le même « selon que vous soyez puissants ou misérables », comme l'écrivait Jean de La Fontaine. Les cordons de la bourse de l'association des Cartons du Cœur n'ont pourtant jamais été aussi lâches, les temps sont durs. Il fut un temps où il suffisait de tendre la main, « à vot'bon cœur M'sieurs, dames ! »

Une époque pas si lointaine où le charbon de bois qui alimentait les foyers l'hiver était fabriqué par des charbonniers, souvent d'origine italienne, bergamasque plus précisément.

Notre commune abrite un spécialiste en la matière, Henri Geissbühler, qui a bien voulu partager son savoir-faire le temps d'une discussion.

En ce temps-là, il existait des bureaux de poste et les facteurs nommés par le Conseil fédéral se déplaçaient avec des voitures à traction animale. L'intarissable Jean-Charles Lauper nous conte cette belle histoire qui fera sans doute revivre des souvenirs chez les descendants de ces pionniers.

Infos utiles

Séances du Conseil communal 2026

**10 février à Vallamand
31 mars à Chabrey
19 mai à Montmagny**

La Municipalité de Vully-les-Lacs et toute l'équipe du journal Le Vullierain vous souhaitent un joyeux Noël et des fêtes de fin d'année que les nombreuses animations prévues dans la commune contribueront à rendre magiques !

Bonne lecture !

Philippe Causse

**Le réseau d'eau,
la vie en flux**

page 2

**L'actu de
l'administration**

page 3

Magie des fêtes

page 5

Paroles de citoyen

page 7

Avant-propos

Etat des travaux dans le réseau d'eau potable

L'inspection par l'OFCO (Office de la consommation du canton de Vaud) de notre réseau d'eau potable au début du mois de septembre a permis d'en avoir une image actualisée avec les progrès accomplis depuis la dernière en date en 2022.

Il s'agit essentiellement du projet Charmontel qui remet à niveau toute la partie ouest de la commune et qui se poursuit, avec des ouvrages déjà en activité comme les nouvelles stations de pompage de Chabrey et Constantine et le réservoir lui-même. L'inspecteur a donné un retour positif sur ces installations, autant sur la fabrication que sur le principe de regrouper dans un même réservoir toutes les sources situées dans la forêt. Les zones de captages de ces sources doivent encore être mises aux normes actuelles. Ce travail fait partie intégrante du projet Charmontel qui devrait se terminer en 2026.

Les installations liées aux sources de Vermou à Cottard sont vétustes, particulièrement le réservoir qui ne contient qu'une cuve. Celui-ci doit être démolie. Une étude est en cours afin de valider que ces sources sont viables d'un point de vue qualitatif et quantitatif. Si cela se confirme, le but serait d'amener cette eau à la station de pompage de Constantine plutôt que de construire un nouveau réservoir plus grand sur place. Ainsi, toutes les sources de Vully-les-Lacs encore en activité dans le réseau d'eau potable seront regroupées dans le réservoir de Charmontel.

«L'inspecteur a donné un retour positif sur ces installations...»

Une eau de qualité

L'analyse récente des sources de Mur a démontré que l'eau ne pouvait être considérée comme potable sans un investissement conséquent dans des installations

de filtration. Le volume délivré étant faible, en particulier en été, elles ont été retirées du réseau d'eau potable. Nous pouvons donc continuer à assainir la partie est de la commune en démontant le réservoir de Mur, malheureusement devenu obsolète avec sa cuve unique. Il sera remplacé par un dispositif qui utilisera l'eau de l'ABV (Association pour l'alimentation en eau des communes de la Broye et du Vully) en direct depuis le réservoir du bois de l'Allou, propriété de l'ABV. Le démontage de ce réservoir a déjà été demandé en 2022 par l'OFCO, ainsi que l'abandon des sources qui ne sont pas protégées par une forêt.

Un dernier projet est en gestation concernant les sources de Champmartin, abandonnées par la commune de Cudrefin, et qui sont à 500 m à vol d'oiseau des sources de Chabrey. Etant aussi protégées par la même forêt et situées suffisamment haut pour couler jusqu'à la station de pompage de Chabrey, il serait intéressant d'amener cette eau dans le réservoir de Charmontel.

Hormis les questions sur l'infrastructure de collection, son stockage et sa distribution, l'inspection s'est penchée sur la qualité de l'eau fournie aux habitants de Vully-les-Lacs. À part quelques incidents liés aux sources de Vermou connectées à une infrastructure trop ancienne, il n'y a pas de faiblesse majeure dans notre réseau aujourd'hui. De plus, chaque village de notre commune peut recevoir de l'eau de l'ABV en tout temps en cas d'incident sur nos sources ou de sécheresse en été. L'ABV elle-même est connectée au GRAC (Estavayer-le-Lac) et à IB-Murten (Morat) dans le cas où ses stations de pompage situées à Portalban et à Cudrefin aient des problèmes, comme ce fut le cas du GRAC ce printemps lorsqu'un robot nettoyeur

s'est bloqué dans la conduite de pompage au lac. C'est donc l'ABV qui a fourni l'eau nécessaire à la région d'Estavayer-le-Lac le temps de la réparation, soit l'équivalent de 30'000 m³.

«Chaque village de notre commune peut recevoir de l'eau de l'ABV en tout temps en cas d'incident...»

Mauvaise surprise pour la station de Portalban

Le défi lié à la gestion des métabolites du chlorothalonil est bien sûr un souci majeur. L'action à court terme consiste à fermer toutes les sources ayant une concentration beaucoup trop élevée, à l'instar de celles de Mur. Les autres sources, excepté celles de Vermou, sont mélangées avec l'eau de l'ABV tirée du lac qui a un taux plus faible. C'est le concept mis en place par le projet Charmontel.

A moyen terme, l'ABV sera dotée d'une nouvelle station de pompage qui permettra de traiter ces micropolluants. Une mauvaise surprise a retardé sa construction à Portalban, malgré la décision du Conseil d'État fribourgeois autorisant l'agrandissement de celle existante en incluant une filière de filtration capable de traiter les micropolluants et les PFAS. Ce bâtiment se trouve, hélas, dans la Grande-Cariçaie et les règlements liés aux inventaires fédéraux s'appliquent, quelle que soit la volonté des cantons. Finalement, la nouvelle station ne pourra pas être bâtie au même endroit que l'ancienne

qui devra probablement être détruite. Cet événement majeur a fait perdre près de deux ans au projet. A l'heure actuelle, nous ne savons pas où elle pourrait être construite, car la Grande-Cariçaie couvre l'entier de la rive sud du lac de Neuchâtel, occupant le territoire alimenté en eau potable par l'ABV à l'exception de quelques fenêtres comme le port de Portalban.

Soutenir l'ABV et maîtriser les coûts

Néanmoins, la vision régionale consiste toujours à soutenir l'ABV dans la recherche d'un terrain où fabriquer une nouvelle station de pompage capable de traiter les micropolluants et les PFAS et d'y diluer nos meilleures sources, qu'il faut absolument sauvegarder, pour respecter les normes sanitaires en constante évolution. Enfin, après avoir géré les défis de remise à niveau de l'infrastructure et de la filière de filtration, il ne restera plus qu'à gérer le défi de contrôle de l'augmentation des coûts. L'évolution des normes de réduction des risques sanitaires qui planent sur la population ne va pas forcément de pair avec la préservation de leur porte-monnaie. □

Alain Bally,
Municipal,

Service des eaux - Epuration - Renaturation
cours d'eau - Dangers naturels -
Eclairage public - SDIS - Mobilité -
Transports

Impressum

Editeur
Municipalité de Vully-les-Lacs

Responsable rédactionnelle
Laetitia Kohler
avec la collaboration de
Philippe Causse et Emilie Savary

Contact
E-mail:
levullierain@vully-les-lacs.ch
Tél. 026 677 30 03

Concept graphique
kDesign - Karin Maillard
Villars-le-Grand
www.kdesign-graphic.ch
  kDesign-Graphic

Crédits photographiques
Vully-les-Lacs

Imprimeur
Imprimerie Freléchoz, Domdidier

Tirage
2'000 exemplaires

Parutions
3 fois par année

Distribution
Journal gratuit / tous-ménages

Version digitale
sur le site de la commune sous :
Vie Locale / Informations /
Journal communal *Le Vullierain*

Nouveau : Marché artisanal le samedi 30 mai 2026

**La Commission Culture, Sport et Loisirs de la Commune (CCSL) de Vully-les-Lacs
organisera son premier marché artisanal
le samedi 30 mai 2026 dans la Cour du Château de Constantine.**

Nous sommes à la recherche d'exposants ! Si vous êtes intéressés à y participer, vous trouvez de plus amples informations et pouvez vous inscrire via le QR-code ci-contre.

En cas de questions, n'hésitez pas à écrire à marche.vullyleslacs@gmx.ch

Au plaisir de vous y accueillir nombreux ! □

Votre CCSL

PLUS D'INFO

>>>

SCANNE-MOI



L'administration communale

Le coin des collaborateurs

VULLY-LES-LACS

Claude Amiet a le sourire. Fin novembre, il rendra son tablier de responsable du bureau technique après quatorze années de bons et loyaux services à la commune de Vully-les-Lacs. Marié à Franziska et papa d'une fille Meryl, cet originaire de Mur a fait ses écoles dans son village, avant de suivre le secondaire à Avenches.

Il s'est beaucoup impliqué politiquement à Mur, comme président du Conseil communal, puis municipal pendant quatre ans et demi. La syndicature lui tendait les bras, il assumera cette responsabilité pendant cinq ans, jusqu'à la fusion. Il sera d'ailleurs membre actif du comité de fusion reconnaissant que cette alliance entre huit communes, puis sept, était «une opportunité pour le village de 200 âmes».

Une expérience qui lui a apporté le sens du contact, le goût de la discussion et la recherche du compromis.

Du bureau technique à une retraite active

Apprenti géomètre à Payerne jusqu'en 1981, il décrochera un diplôme fédéral de technicien géomètre en exerçant sa profession dans plusieurs bureaux de Domdidier et Morat. En 2011, la fusion étant effective, il intègre le Bureau technique qu'il mettra sur pied en partant d'une feuille blanche. «La tâche est passée de trente mises à l'enquête par an à cent cinquante, notamment à cause du boom de la LAT et du PACOM.»

«Il laisse les clés à un autre enfant du pays, l'esprit tranquille.»

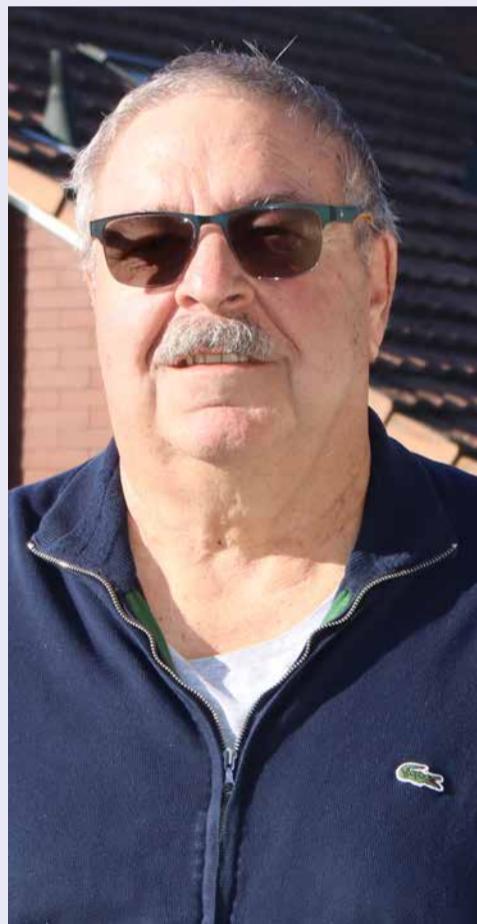
Il laisse les clés à un autre enfant du pays, l'esprit tranquille. Il va pouvoir se consacrer à sa famille, passer du temps à bricoler, jardiner ou tailler les arbres de son verger. Le sport occupera aussi quelques cases vides, avec le football, comme supporter de ses deux clubs de coeurs, les Young Boys de Berne et le Xamax.

Il pourra randonner à bicyclette tout en continuant le tir sportif avec *La Vigneronne de Mur*, «société intergénérationnelle avec laquelle nous participons chaque année au tir fédéral ou cantonal».

Enfin, les voyages en Suisse ou dans les pays voisins viendront combler les quelques moments d'inaction d'une retraite qui s'annonce bien remplie. □

Le bureau technique change de main

Fin novembre, Claude Amiet laissera les rênes du bureau technique de Vully-les-Lacs à Christian Failloubaz, arrivé le 1^{er} septembre dernier, deux enfants du pays qui se succèdent pour gérer la police des constructions et l'aménagement de la commune.



Une bonne retraite à Claude Amiet et...



...Bienvenue à Christian Failloubaz.

Arrivé le 1^{er} juillet comme responsable technique communal, Christian Failloubaz pilote désormais la police des constructions ainsi que la gestion du territoire et des infrastructures de Vully-les-Lacs. Il pourra compter sur un service composé de deux collaboratrices et d'un collaborateur issu de domaines techniques et administratifs variés. «La population de Vully-les-Lacs a presque doublé en quinze ans. Les normes et règlements évoluent constamment et les missions du service technique se spécialisent, ce qui exige des compétences diversifiées. Notre rôle est d'accompagner les habitants dans leurs projets tout en appliquant le règlement», explique-t-il.

Une législation dense requiert pragmatisme et sens des priorités, deux qualités qu'il revendique volontiers. Ses responsabilités s'étendent aussi aux réseaux d'eau, aux travaux routiers et au développement territorial. Son objectif: «créer une équipe pluridisciplinaire réunissant des compétences complémentaires pour renforcer l'efficacité du bureau technique et répondre aux défis futurs.»

«Une législation dense requiert pragmatisme et sens des priorités,...»

Titulaire d'un CFC de dessinateur en bâtiment, il a obtenu un diplôme de géométrien aux CFF et termine actuellement un Brevet fédéral de technicien géomètre. Après une expérience dans le privé à Givisiez, il a fait «le choix du cœur» en revenant travailler dans la commune où il a grandi.

Ancien Conseiller communal, il a quitté la politique pour se consacrer pleinement à ses nouvelles responsabilités. Enfant de Villars-le-Grand, originaire de Vallamand, il est engagé dans les sociétés de tir de l'Abbaye de Villars-le-Grand et de la Gâchette de Seyvaux, chante au Chœur d'hommes L'Espérance et préside La Lyre d'Avenches, où il est également actif comme tambour.

«Je n'aurais jamais postulé dans une autre commune que la mienne», confie celui qui privilégie l'efficacité et admet être parfois frustré par la lenteur administrative.

«Mettre mes compétences au service de mes concitoyens donne du sens à ma mission. J'aborderai mes fonctions avec pragmatisme, dans le respect de la loi et de l'intérêt public.»

Il souhaite également renforcer le dialogue avec la population et les partenaires afin d'anticiper au mieux les défis du territoire. Pour lui, transparence et communication seront essentielles pour accompagner l'évolution de la commune. □

Sonia Martin se présente



Bienvenue à Sonia Martin.

«Après un CFC de dessinatrice en bâtiment, j'ai poursuivi ma formation afin de devenir architecte HES. Depuis 2021, je suis également inscrite au Registre suisse des ingénieurs et architectes (REG). Ayant exercé plusieurs années dans des bureaux privés, j'ai développé de solides compétences dans le suivi de projets, des esquisses à l'exécution, en passant par les demandes de permis de construire.

C'est avec enthousiasme que j'ai rejoint le Service technique de la Commune de Vully-les-Lacs. Je me réjouis de pouvoir mettre mes connaissances au service de la population, en garantissant un traitement équitable et conforme aux procédures.

Mariée et maman de deux enfants, je travaille à taux réduit, ce qui me permet de concilier vie professionnelle et vie familiale.» □

Gaëtan Bongard, qui a également commencé début novembre, sera présenté dans une prochaine édition. □

Informations municipales

Nouveaux habitants chouchoutés

Cinquante nouveaux habitants sur les 275 arrivés entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025 ont participé à leur soirée d'accueil dans la halle polyvalente de Salavaux.

SALAVAUX

Malgré une salle en plein remaniement, l'ambiance a été très conviviale et les citoyens ayant fait le déplacement se sont montrés très intéressés par le dynamisme et la variété des sociétés locales présentes.

En effet, depuis 2024, ces dernières honorent cette rencontre avec la population, rejoindes cette année par l'ARPEJE (Association Régionale pour l'Enfance et la Jeunesse) et la bibliothèque communale. Chacun a pu trouver une ou plusieurs activités dignes d'intérêt ou des réponses à ses questions.

L'ensemble de l'exécutif était présent, accompagné de Julien Schwab, Président du Conseil communal, qui n'a pas manqué de décrire notre commune sous ses aspects politiques, géographiques et sociaux, ainsi que les défis actuels et à venir. □



Partie officielle.

Les équipes de déneigement communiquent

Les hivers ne sont plus ceux qu'ont connues les générations précédentes et pourtant, la neige ou le gel peuvent apporter leurs lots de risques, que ce soit sur les trottoirs ou sur les routes.



VULLY-LES-LACS

La Voirie ainsi que plusieurs auxiliaires avec des véhicules équipés de saleuse et de lame à neige interviennent dès que possible lorsque la neige tombe.

Les interventions se font simultanément sur toute la Commune avec des priorités définies en fonction de la fréquentation et de l'état des routes et des trottoirs. De ce fait, l'entier des réseaux routiers et des trottoirs ne peut être sécurisé en même temps et systématiquement.

Deux articles du règlement d'application de la loi sur les routes concernant les riverains du domaine public sont importants à connaître.

- **L'article 5 de la LRou** stipule que le propriétaire d'un fonds riverain d'une route est tenu de recevoir la neige rejetée sur celui-ci à l'occasion du service hivernal.

- **L'article 48 de la LRou** explique que lors du débâlement des routes, l'État ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à déverser celle des toits.

Nous conseillons par ailleurs à nos concitoyens d'équiper leurs véhicules de pneus d'hiver et de se déplacer prudemment pour éviter de mauvaises surprises.

Les services communaux ou l'État ne peuvent d'ailleurs pas être tenus pour responsables en cas d'accident sur ces deux domaines. □

Pro Senectute recherche tables d'hôtes

Pro Senectute recherche des bénévoles qui aiment les contacts, les plaisirs de la table et prêts à mettre en relation des personnes âgées de la région.



VULLY-LES-LACS

Pro Senectute propose à ces volontaires d'organiser une table d'hôtes en accueillant des seniors chez eux. Une action bénévole qui contribue à la qualité de vie des personnes âgées de la région et participe à une société plus solidaire. Dans un contexte où le vieillissement constitue un défi majeur, le bénévolat est une réponse concrète et indispensable pour mieux «vivre ensemble» et permettre aux ainés de rester à domicile le plus longtemps possible. □

Contact pour rejoindre l'équipe de bénévoles :
Patricia Conus au 079 915 76 62 ou
patricia.conus@vd.prosenectute.ch

Dans la commune

Pour que Noël soit une fête pour tous

La fin d'année arrive avec ses lumières, ses joies et ses réjouissances. La magie de Noël n'est, hélas, pas la même pour tous et les Cartons du Cœur Avenches-Vully et Environs s'activent déjà pour soulager la précarité qui touche certains de nos concitoyens.



Venues de Montmagny, Mary et Marlyse ont collecté de la nourriture le 8 novembre dernier devant le Denner Salavaux.

SALAVAUX

Deux journées de récolte par année permettent aux bénévoles des Cartons du Cœur d'engranger les produits de première nécessité qu'ils redistribueront à des bénéficiaires qui se trouvent momentanément dans une situation précaire.

**«En 2024,
nous avons aidé
720 personnes
et déjà 640
à fin octobre 2025...»**

Une tâche menée à bien grâce au soutien des vingt-six bénévoles et l'implication sans failles de Michèle Loup pour le secteur du Vully et Anne-Marie Schaltegger pour celui d'Avenches.

«En 2024, nous avons aidé 720 personnes et déjà 640 à fin octobre 2025», déclarent-elles en signalant que seulement deux dépannages par années sont possibles.

Une permanence téléphonique est également assurée pratiquement quatre jours sur sept.

Appel aux dons

Si les églises du canton et le CO de Domdidier jouent le jeu et acceptent de collecter de la nourriture dans leurs murs, les quelques dons privés ou en provenance de sociétés locales qui permettaient à la petite structure de vivre se sont réduits comme peau de chagrin. Ce ne sont plus que 200 colis qui sont remplis et portés aux bénéficiaires dans l'année.

L'association d'utilité publique lance donc un appel auprès de donateurs potentiels sensibles à sa cause pour récolter des fonds.

Compte / Payable à
CH50 0900 0000 3406 5180 0
Michelle Renée Loup Cartons du Cœur
Rue du Vion 2
1587 Montmagny



Scannez le QR pour effectuer
un don aux Cartons du Cœur

Un repas de fête sera également offert le 23 décembre à Avenches, auquel les Cartons du Cœur convient les personnes seules ou les familles désirant célébrer Noël autrement.

L'inscription est encore possible à la lecture de cet article. □

Permanence téléphonique au 079 139 91 67

**Ouverte du lundi au mercredi
de 9h à 11h30 et de 14h à 17h,
le jeudi de 9h à 11h30**

**Noël ensemble
avec les Cartons du Cœur
le 23 décembre
à la grande salle du
théâtre du château
d'Avenches**

**Réservation
au 079 139 91 67**

Nos conseillers communaux se présentent



**«Je souhaite pour
Vully-les-Lacs
un développement
harmonieux, dans
le respect de toutes les
personnes y résidant.»**

Fabienne Vessaz,
Conseillère communale

**Fabienne Vessaz, 44 ans, mariée et
maman de 2 enfants, domiciliée à
Villars-le-Grand.**

Arrivée à Vully-les-Lacs il y a 8 ans, il me tenait à cœur de m'impliquer au sein de ma commune d'adoption pour mieux comprendre son fonctionnement et pouvoir participer à son développement. Maman de deux jeunes enfants à notre arrivée, il était aussi important pour moi de m'investir pour leur avenir.

Membre de l'Entente depuis 2020, j'ai été élue au Conseil en 2021. Cela a contribué à mon intégration et m'a permis de me familiariser avec les défis auxquels notre commune doit faire face.

Je souhaite pour Vully-les-Lacs un développement harmonieux, dans le respect de toutes les personnes y résidant. La solidarité ainsi que le bien-être collectif sont pour moi des points essentiels. J'ai envie que les générations futures se sentent bien dans notre commune et qu'elles aient envie à leur tour de mettre leur pierre à l'édifice. □

**>>> RETROUVEZ NOS
CONSEILLERS COMMUNAUX
DANS LES PROCHAINES
ÉDITIONS
LE VULLIERAIN >>>**

Tourisme

Un appui au tourisme local

Une nouvelle association touristique, *Vully-les-Lacs Tourisme*, a vu le jour. Son objectif : soutenir l'office du tourisme tout en favorisant le développement d'activités durables dans la région.



SALAVAUX

L'association *Vully-les-Lacs Tourisme* a été officiellement créée lors de son assemblée constitutive, tenue le 24 septembre à Villars-le-Grand.

«*Elle a pour mission d'appuyer l'Office du tourisme de Vully-les-Lacs*», explique Lisa Quercia, responsable du développement touristique. Le comité regroupe notamment Neila Benedetto, gérante du Château Salavaux, Patrick Maeder, responsable du TCS Camping Salavaux, ainsi que Madeleine Ruedin, vigneronne. François Haenni, municipal, en assure la présidence.

Donner une structure claire

Cette nouvelle entité vise à offrir un cadre organisé au développement touristique local. «*Elle permettra de renforcer la gouvernance partagée entre la Municipalité et les acteurs régionaux, tout en garantissant la continuité opérationnelle confiée à Morat Tourisme*», précise l'association.

Une telle approche de proximité doit améliorer la visibilité et la cohérence des initiatives locales, tout en renforçant la connexion avec les réseaux touristiques régionaux tels que l'Association régionale du Lac (ARL). C'est une étape importante pour un tourisme plus professionnel et collaboratif.

Une dynamique à long terme

La commune a mandaté Morat Tourisme pour dynamiser le tourisme local, précise Lisa Quercia. «*Vully-les-Lacs dispose d'un*

fort potentiel de développement. Nous souhaitons mettre en valeur de nouveaux produits touristiques.», souligne-t-elle.

«Cette nouvelle entité vise à offrir un cadre organisé au développement touristique local.»

Ouverte à tous

L'association est ouverte à toutes les personnes et institutions intéressées par la promotion du territoire : habitants, entreprises, associations ou acteurs publics. Son objectif est de construire une démarche commune et durable, basée sur la concertation et le partage des ressources.

Concernant le financement global, l'association précise que les sources de soutien restent à définir, mais qu'une approche transparente et participative sera privilégiée.

La première assemblée générale est prévue à la fin mars. □

Les petits chalets au Château

Cet automne, le Château de Salavaux s'est transformé en un lieu d'exception pour accueillir l'expérience dine & light au chalet, proposée par le Murten Licht LAB.



SALAVAUX

Du 3 octobre au 21 décembre 2025, quatre chalets en bois, installés dans l'enceinte du château, ont vu de petits groupes défiler pour vivre une soirée immersive mêlant gastronomie locale et spectacles lumineux.

Pensés pour accueillir 4 à 6 personnes, ces chalets offrent un cadre intime et chaleureux où les convives sont plongés dans un univers sensoriel unique.

Pendant environ trois heures, les participants dégustent un menu de quatre plats mettant à l'honneur les spécialités du canton de Fribourg, soigneusement élaboré pour cette expérience.

La fameuse fondue moitié-moitié y tient une place de choix, accompagnée de vins régionaux sélectionnés avec soin.

Ce qui distingue véritablement dine & light, c'est la magie des projections lumineuses animées qui accompagnent chaque étape du repas.

Les invités suivent les aventures de Vanda, une vache curieuse et aventurière, qui dé-

couvre les paysages emblématiques de la région.

Ces projections transforment la table en un véritable théâtre visuel, mêlant art, technologie et histoire locale.

Au-delà du plaisir gustatif, l'expérience offre ainsi un spectacle fascinant qui éveille tous les sens et crée une ambiance conviviale et féerique, idéale pour une sortie en famille, entre amis ou en couple. □

Du 3 octobre au 21 décembre au Château Salavaux

Du 27 décembre au 28 février au Restaurant Gurtens Terrasse

Réservation :
www.murtenlichtlab.ch

Portrait de Vullierain Vie publique...

La passion du charbon de bois

De la forêt au charbon de bois, Henri Geissbühler a franchi le pas depuis près de trente ans pour devenir un des rares charbonniers de Suisse romande, sous l'impulsion de son fils, Yvan.



Henri et Yvan Geissbühler (de g. à dr.) sont devenus charbonniers par passion.

CONSTANTINE

L'ancien garde forestier du district d'Avenches, puis du triage Vully-Avenches à partir de 1976 a mis la main à la meule à charbon grâce à son fiston, Yvan. Ce dernier a été mordu à l'âge de treize ans par la passion des charbonnières. «Nous avons commencé à l'occasion de vacances scolaires par une petite meule de deux stères qui nous a fourni 200 kg de charbon.»

La transformation du bois en charbon de bois prend du temps, deux semaines, dont huit jours 24h sur 24 une fois le foyer allumé. «Le tas de bois, environ une trentaine de stères, doit chauffer sans brûler. Nous ne découvrons le résultat qu'à la fin. En général, ça marche plutôt pas mal.»

«La transformation du bois en charbon de bois prend du temps, deux semaines, dont huit jours 24h sur 24 une fois le foyer allumé.»

Les bergamasques ont importé cette tradition sous nos cieux entre les deux guerres avant que le soufflet ne retombe avec l'arrivée du charbon de mine transporté par le train. «Nous avons commencé par plaisir en participant à une ou deux ma-

nifestations par-ci par-là. Puis, la notoriété aidant, nous avons été plus sollicités.»

Henri ne fait pourtant que deux prestations par année, dont celle des Hôpitaux-Neufs pour le Chemin de Fer Touristique Pontarlier-Vallorbe depuis 1999.

«Le stress de réussir le charbon de bois est également tenace, sans conséquences pourtant.»

Tâche difficile, mais ambiance décontractée

«C'est agréable. Nous côtoyons des gens curieux et décontractés», décrit Henri, reconnaissant au passage qu'à 73 ans l'effort est plus physique. «C'est surtout le manque de sommeil qui est difficile à gérer.»

Le stress de réussir le charbon de bois est également tenace, sans conséquences pourtant. Les charbonniers de l'époque avaient, eux, une obligation de résultat. □

Des nouvelles de la paroisse

Faire de la place pour une naissance

VULLY-AVENCHES

Avec la naissance de Jésus, qui vient parmi nous comme un nouveau-né, les barrières tombent : l'aubergiste fait de la place dans son étable, les bergers sont invités autour de l'enfant au même titre que des mages réputés, le remue-ménage de l'Empire romain et du recensement passe à l'arrière-plan le temps que l'enfant naisse...

Une nouvelle vie arrive. Tout à coup, une place est faite pour de la tendresse. Une petite main s'ouvre, un gazouillis rejoint les étoiles...

Dans le remue-ménage des fêtes, la paroisse réformée de Vully-Avenches souhaite, à vous aussi, qu'une place soit faite pour une naissance, pour la tendresse. Qu'une porte reste ouverte dans le cœur de chacun !

Nos célébrations du temps de Noël
Mercredi 17 décembre, à 19h30, saynète préparée par les enfants du Club de la Joie au temple de Cottard.

Mardi 23 décembre, à 17h30, fenêtre de l'Avent à l'église de Faoug, avec histoire de Noël puis collation à partir de 18h.

Mercredi 24 décembre, à 22h, veillée de Noël au temple d'Avenches.

Jeudi 25 décembre, à 10h, culte de Noël à Constantine.

Reflets de nos événements



«Un soleil de prière pour les enfants, avec un rayon de soleil déroulé pour chaque moment d'une histoire ou pour chaque intention de chaque prière.» © Véronique Jost



«Première projection de la série The Chosen, au Caveau, dimanche 5 octobre, avec des personnes de toutes confessions confondues et le soutien de la commune d'Avenches. Les prochaines rencontres sont prévues le 18 janvier, le 7 février, le 1^{er} mars et le 22 mars, à 17h15, au Caveau. Bienvenue à tous!» © Enrico Fiechter □

L'Arpeje, «Employeur-Partenaire»

AVENCHES



L'Arpeje est heureuse et fière de recevoir la certification «Employeur-Partenaire», remise par Jonathan Gombert, Inspecteur régional à l'ECA - Etablissement Cantonal d'Assurance du Canton de Vaud. Le label «Employeur-Partenaire» est destiné à faire acte de reconnaissance des entreprises qui emploient un ou des collaborateurs également actifs comme sapeurs-pompiers volontaires, et qui acceptent de les libérer de leurs obligations professionnelles pour des interventions. Le sens civique de ces employeurs participe à pérenniser l'organisation de la défense contre les incendies et de secours qui s'appuie sur 98% d'intervenants volontaires et ne pourrait fonctionner sans eux. Grâce à notre collaborateur et collègue Jérôme Broch, parallèlement actif comme sapeur-pompier volontaire, nous bénéficiions au quotidien de connaissances en secours et sécurité et de valeurs fortes qui font de lui un employé précieux. □

Un peu d'histoire...

Chronique de la poste de Salavaux et des anciennes communes

C'est en 1862 qu'un dépôt postal est ouvert à Salavaux.

Il est transformé en bureau postal le 1^{er} mars 1871. Avant l'ouverture de cet office, un facteur apportait le courrier à pied depuis Avenches. Pour le remplacer, une voiture postale à un cheval de 3 places (2 intérieures, 1 sur le siège) partait d'Avenches à 5h15 puis à 13h15 et de Cudrefin à 8h15 et à 18h00. La poste de Salavaux distribuait alors avec 3 facteurs :

1. Bellerive, Cotterd, Salavaux.
2. Vallamand-Dessus et Dessous, Mur, Guévaux, Constantine, Montmagny.
3. Villars-le-Grand, Delley, Portalban, Chabrey.

Lors de la séance du Conseil Fédéral du 8 mars 1879, Henri Vuillième est nommé buraliste postal de Sallavaux. Cette nomination est signée par le conseiller fédéral Emil Welti, chef des postes et chemins de fer. Signalons en passant que Salavaux s'écrit en 1868 avec un "I" et deux "l" dès 1871 et à nouveau un "I" vers 1900 env.

Le téléphone et le télégraphe sont installés en 1877 et les trois services réunis en 1898.

Un service de supplément à la voiture postale est introduit en 1893 pour le parcours de Salavaux – Avenches d'une durée de 40 min, et Salavaux – Cudrefin durée 1 heure. La longueur des relais est de 13 km.

L'installation de nouveaux bureaux à Vallamand, Villars-le-Grand, Montmagny, Delley, Portalban et Chabrey en 1893 suppriment 2 facteurs à Salavaux. Un service de voiture postale à 3 places (2 intérieures, 1 sur le siège) est initié entre Salavaux et Estavayer, avec décharges formées à Salavaux pour les villages de ce parcours. Il est supprimé en 1897, vu le peu de trafic de ce côté-là.

Après le service de voitures postales à 4 et 6 places, un service d'autobus est inauguré en 1925 entre Cudrefin – Avenches avec 3 courses de chaque côté. Dès sa création, le bureau postal de Salavaux est situé sur la commune de Bellerive et ceci jusqu'en 1936.

Au 1^{er} septembre de cette année la buraliste prend une retraite bien méritée. Pour la succéder la Direction des Postes nommait buraliste postal et facteur son beau-frère, déjà facteur depuis quelques années. Avec cette nouvelle nomination le bureau change de commune et se trouve sur celle de Constantine. Pour cause de maladie le titulaire est admis à la retraite le 1^{er} avril 1945 et c'est à partir de ce moment que Emile Fioretta (dit Milo) reprend le bureau de Salavaux. Il est provisoirement installé dans le bâtiment de son père, vers le pont de la Broye. Pour plus de commodités pour les villages de Bellerive et de Cotterd, il fait construire un bâtiment avec bureau de poste au centre de Salavaux. La Direction des Postes, section du matériel, meuble son bureau de tous les avantages nécessaires.

Le service postal est assuré par un confortable autobus de 30 places effectuant le parcours Cudrefin – Avenches – Cudrefin avec 8 courses au total passant toutes à Salavaux.

Milo est secondé dans sa tâche par son épouse qui s'occupe du bureau pendant ses heures de distributions. Le camping et sa plage situés à



Caleche postale de Salavaux, 1879.



Poste Salavaux-Cudrefin, 1908.



Voiture postale de marque Martini effectuant le trajet Avenches – Salavaux – Cudrefin.



Fritz et Jacqueline Zehnder, Môtier, 1968.



Emile Fioretta, 1968.

1 km du village connaissent durant l'été une affluence toujours plus grande de baigneurs et de campeurs, ce qui donne un gros travail supplémentaire pour le bureau.

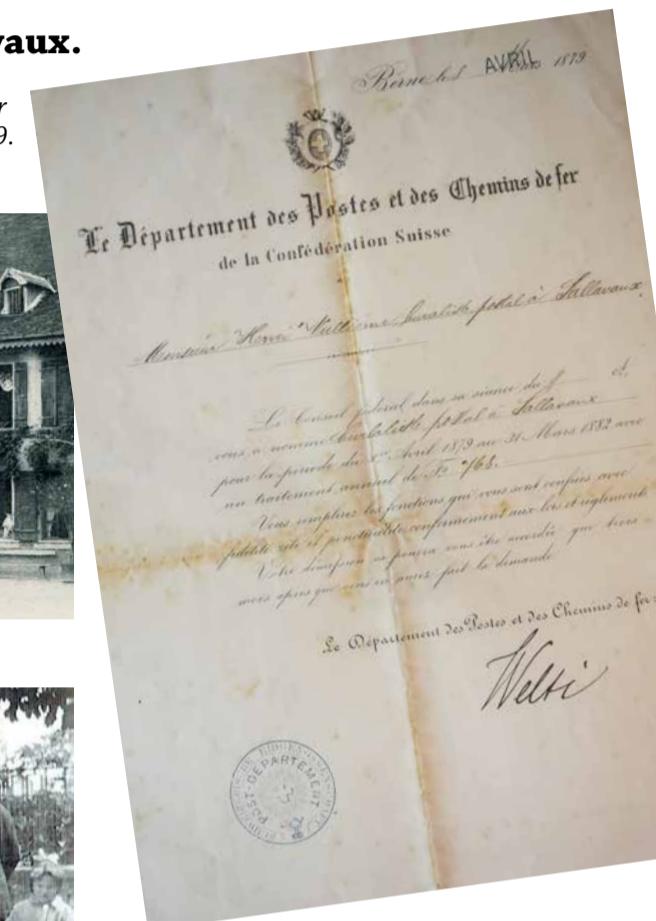
Vu ce trafic constant et augmentant, son bureau est ouvert 8½ h par jour et a un service de distribution de 7½ h.

Source d'informations: Emile Fioretta dit Milo, février 1956

CP 1787 pour Mur VD/FR, Guévaux VD/FR et Môtier FR

La poste est distribuée depuis Môtier par Alfred Peter dès le 1^{er} février 1904. Du

Nomination du facteur
Henri Vuillième, 1879.



CP 1584 pour Villars-le-Grand et Les Friques FR

Madeleine Monney est la postière jusqu'en 1974. Puis, Jean-Pierre Blaser et son épouse occupent cette fonction qui prend fin en 2002. Jusqu'en 1985 il y a deux distributions journalières.

CP 1587 pour Montmagny et Constantine

Georges Loup devient le postier de ces deux villages. Le bureau est dans sa ferme à Montmagny. Son fils Eugène et ensuite son petit-fils André lui succèdent. Un bureau annexe à Constantine est disponible pour les habitants de ce village. Le 31 juillet 2001 sonne le glas de la poste de Montmagny-Constantine.

CP 1586 pour Vallamand-Dessus et -Dessous

Vers 1945 Robert Bessat reprend la fonction de facteur de Madame Ida Delorme. La zone de distribution comprend le village d'en haut et celui du bord du lac. En 1974, c'est Henri-Danièle Piquilloud qui reprend cette fonction avec le bureau à son domicile, puis dès 1993 dans le nouveau bâtiment communal. Le village perd sa poste le 1^{er} avril 2006.

Dès lors la distribution se fait par le centre postal d'Avenches.

Aujourd'hui les habitudes postales ont complètement changé. Les habitants trouvent beaucoup plus aisément d'utiliser les médias électroniques pour communiquer et faire leurs paiements. C'est le grand défi pour l'avenir de la Poste suisse. □

Jean-Charles Lauper

Voir également sur
www.murtenseevully-history.ch